

## Une politique ou des politiques agricoles au Canada?

Denis Perreault

Volume 5, Number 1, Spring 1987

Le complexe agro-alimentaire et l'État

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1002021ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1002021ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Département de sociologie - Université du Québec à Montréal

### ISSN

0831-1048 (print)

1923-5771 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Perreault, D. (1987). Une politique ou des politiques agricoles au Canada? *Cahiers de recherche sociologique*, 5(1), 103–124.  
<https://doi.org/10.7202/1002021ar>

# UNE POLITIQUE OU DES POLITIQUES AGRICOLES AU CANADA?

Denis PERREAULT

Il est superflu de rappeler l'importance économique de l'agriculture pour l'économie canadienne. Plus, encore, si on élargit l'analyse de ce secteur à l'ensemble de la *filière agro-alimentaire*<sup>1</sup> cette importance devient stratégique<sup>2</sup>, surtout en période de transition<sup>3</sup>. C'est en ce sens, qu'il faut comprendre que l'État canadien, en 1980, définissait cette filière comme *un des axes prioritaires de développement*<sup>4</sup>.

La reconnaissance par l'État canadien de l'importance économique de l'agriculture et de l'alimentation ne date pas d'aujourd'hui. Elle reposait, jusqu'à tout récemment, sur la conception selon laquelle ces deux secteurs constituaient une base de transfert pour promouvoir le développement industriel dans une perspective historique de déplacement de l'activité économique du primaire vers le tertiaire. Vision des choses aujourd'hui dépassée? Pas tout à fait. Les faits et les politiques sont souvent plus rebelles qu'on ne le pense. Mais il importe de souligner la reconsidération présente du rôle que peut et devra jouer l'axe agro-alimentaire dans le développement futur du Canada et surtout de mettre en perspective le changement qualitatif que le gouvernement canadien a opéré dans ses politiques concernant l'agriculture<sup>5</sup>.

Dans le présent texte, nous aurons pour objectif de présenter les grands traits de l'évolution de la politique canadienne en matière agricole et alimentaire dans le but d'apprécier la réorientation présente. Cette réorientation doit être analysée dans une perspective de transition (entre la crise et la nouvelle relance) qui vise à assurer un redéploiement économique et l'instauration d'un nouveau cadre de développement<sup>6</sup>.

Lentement, après la dépression des années 1930, on s'était acheminé au Canada vers un interventionnisme guidé par la vision keynésienne, vision qui, à partir de 1945, va dominer la pensée économique.

Cette pensée, basée sur la constatation de l'échec des politiques antérieures et l'insuffisance de l'économie de libre marché, s'installera

dans les stratégies de nos décideurs. Il fallait pallier cette insuffisance par l'intervention étatique, en orchestrant une gestion de la demande sur le plan économique. Au chapitre du social, il s'agissait d'assurer une meilleure répartition de la richesse. Au Canada, l'État devenait interventionniste pour pallier les carences constatées et réguler l'économie dans l'intérêt collectif.

Ce cadre général qui guidera la politique agricole, quitte à modifier les sacro-saintes règles du marché, se perpétuera jusqu'à la crise des années 1980, certes sous différentes formes selon les régions. Il constitue toujours l'un des éléments régulateurs primordiaux de l'agriculture canadienne. Il a conduit à la transformation, ou si l'on veut, il a servi d'élément accélérateur de la transformation de l'agriculture paysanne en une agriculture industrielle<sup>7</sup>.

Les années 1980 marquent l'instauration lente mais graduelle d'un nouveau cadre de développement de type néo-conservateur, reposant sur le laissez-faire, bref sur la rationalité individuelle maximisée par la *saine* concurrence selon le jeu libre du marché. Ce nouveau cadre signale un retrait de plus en plus accentué de l'État, retrait qualitatif certes, mais qui imprime une tendance allant en se renforçant.

Outre l'effort de bien interpréter les caractéristiques de cette réorientation, il sera intéressant de questionner ce nouveau cadre, d'en révéler les ambiguïtés, issues de l'ambivalence des politiques étatiques d'arbitrage entre l'efficacité et l'équité, entre la rentabilité économique et les pressions politiques contradictoires et d'en saisir les conséquences structurelles<sup>8</sup>.

## 1. Politiques agricoles au Canada

### 1.1 *Éléments historiques*

L'État fédéral va préciser très rapidement son rôle dans les transformations concernant l'agriculture, pourtant avant tout de compétence provinciale. Devant garantir le respect des frontières, l'occupation de l'espace restera l'un de ses meilleurs instruments. A cet égard, on peut constater que les politiques de peuplement et de colonisation imposeront un rythme d'intervention, surtout dans l'Ouest canadien, qui enclencheront une valorisation graduelle du rôle de l'État fédéral.

Par opposition, les provinces, pour assurer la structuration et la croissance du secteur — base de transfert pour le développement industriel au sein de leur espace respectif — vont fournir les crédits, la

recherche, la formation et vont ainsi stimuler la productivité. De tendance conservatrice, ces interventions ponctuelles, non structurées, serviront avant tout de palliatif aux marchés déficients et en pleine mutation.

Il est manifeste de constater *a posteriori* qu'assez tôt, les différents niveaux de gouvernement au Canada ont adopté des politiques de type *protectionniste* en agriculture. Cette approche va se renforcer pour devenir dominante dans les années 1970-1980.

Cet interventionnisme de type *protectionniste*, progressif et concurrent selon le niveau étatique d'intervention, ne nous permet pas de parler d'une politique, mais bien de politiques agricoles au Canada<sup>9</sup>. D'autant plus qu'on peut prétendre qu'au Canada, il existe plutôt cinq pays agricoles qu'un<sup>10</sup>.

Précisons aussi qu'historiquement, même s'il est important de rappeler que l'intervention de l'État en agriculture date du tout début de la Confédération, l'année 1929 marque un point tournant. La grande dépression a poussé les États à intervenir plus systématiquement pour corriger les mécanismes économiques et ainsi combattre les déséquilibres les plus désastreux, sans jamais toutefois réussir à maîtriser leurs causes.

## 1.2 Protectionisme agricole au Canada 1929-1945

Durant la Première Guerre mondiale, l'État fédéral était intervenu directement pour faciliter et augmenter la production agricole. L'objectif poursuivi était de disposer d'une production alimentaire excédentaire dans le but de soutenir l'effort de guerre et ainsi, à terme, de profiter d'une plus grande ouverture des marchés européens, sources de rentrées monétaires non négligeables.

Ces interventions seront plus ou moins suspendues à la fin de la guerre. L'agriculture entrera alors subitement en crise<sup>11</sup>. On verra l'amorce de mouvements agraires, d'associations coopératives et d'organisations agricoles spécialisées. En l'absence de politiques de soutien, les agriculteurs seront forcés de mettre sur pied des instruments pour éviter la faillite individuelle et collective.

Au lendemain de la grande dépression de 1929, le retrait de l'État, le laissez-faire et l'absence de mesures cohérentes — mesures rendues nécessaires et urgentes pour maintenir une agriculture fortement menacée par l'endettement et la faiblesse des marchés solvables — donneront lieu à des luttes rageuses de la part de différents groupes et

associations de producteurs-agriculteurs à travers tout le pays<sup>12</sup>. Attitude bien compréhensible, si on pense que l'agriculteur a largement fait les frais de la crise. En effet: «Between 1928 and 1933 net farm income in aggregate declined from \$642 million to \$109 million while physical output remained virtually constant»<sup>13</sup>.

Par ailleurs, contrairement aux autres secteurs, l'agriculture subira un gonflement de ses effectifs. L'État, tant au niveau fédéral que provincial, dans l'espoir de diminuer les risques de troubles sociaux dans les zones urbaines, canaliser les chômeurs vers les campagnes au moyen de politiques de colonisation. L'objectif recherché d'une plus grande paix sociale aura pour effet de diminuer la demande de produits alimentaires et d'augmenter l'offre, accentuant par là même la chute des prix. Cette politique ira à l'encontre de l'amélioration du niveau de vie agricole et d'une structuration viable de l'agriculture. De plus, elle hypothéquera pour longtemps ce secteur économique et portera un dur coup à l'agriculture de l'Est.

Une telle situation amènera l'État canadien à intervenir dans les zones et les productions les plus névralgiques de l'économie canadienne, à savoir les céréales: «L'État canadien institutionnalise par des mesures d'échanges inter-provinciaux, des mécanismes de protection envers les agriculteurs de l'Ouest»<sup>14</sup>.

Les diverses mesures protectionnistes et les stimulants<sup>15</sup> mis de l'avant — en fonction de la demande mondiale — par le gouvernement fédéral, entre 1926 et 1929 surtout, dans le domaine de la production du blé, n'étaient déjà plus adéquats par rapport à la nouvelle conjoncture économique qui s'amorçait.

L'État interviendra de nouveau, mais cette fois au chapitre du crédit agricole, pour pallier au problème chronique de l'endettement des producteurs de l'Ouest qui s'était accentué avec la période de crise. N'oublions pas que le blé, principale denrée d'exportation du Canada, est essentielle à la balance commerciale. Le fédéral créera donc, en 1927, le *Canadian Farm Loan Act*<sup>16</sup>. Cette loi ne fut mise en vigueur qu'en 1929 alors que les problèmes grandissaient et qu'éclatait la crise *financière*. Elle aura pour priorité le soutien aux secteurs jugés rentables<sup>17</sup>.

En 1936, l'État québécois créera, par la loi du crédit agricole, l'Office du crédit agricole, instrument qui devait suppléer à l'inégal accès au crédit des producteurs de l'Est comparés à ceux de l'Ouest<sup>18</sup>.

De son côté, le gouvernement fédéral, par le biais d'Agriculture-Canada, mettra sur pied, en 1935, la Commission canadienne du blé qui allait permettre à l'État de jouer le rôle d'intermédiaire sur les marchés intérieurs. La Commission garantissait un prix minimum et un avantage comparatif aux producteurs des Prairies.

Par ce type d'intervention au niveau de la mise en marché des produits et de la formation des prix, le gouvernement fédéral orientait l'agriculture vers une situation de marché contrôlé et de gestion conjointe de l'offre. Une orientation qui influencera fortement les interventions successives tant fédérales que provinciales de l'État en cette matière<sup>19</sup>.

La Deuxième Guerre ouvrira une période de croissance dans le secteur agricole. Il fallait augmenter la production pour répondre aux nouveaux débouchés que représentaient les marchés d'exportation. Le gouvernement canadien interviendra au moyen de politiques d'urgence dans le but d'augmenter la productivité et de répondre ainsi à la hausse importante de la demande. A cette fin, il instaurera par le biais d'Agriculture Canada, une pléiade de stimulants<sup>20</sup> à la production ainsi que des politiques de contrôle dans le but de régulariser l'évolution des prix intérieurs.

Dans l'ensemble, la politique de soutien aux prix agricoles s'effectuera à l'aide de subventions aux agriculteurs jugés les plus efficaces. Ce *saupoudrage* servira à diminuer les coûts de production des agriculteurs dynamiques et aura en même temps l'avantage de faire pression sur les prix de l'ensemble du secteur, tout en éliminant d'une façon graduelle mais décisive un type d'agriculture jugée superflue. Ces incitatifs financiers, outre le fait d'exercer des pressions à la baisse sur les prix, permettront de mettre en place une agriculture de plus en plus productive et rentable, au Canada<sup>21</sup>. En assurant un avantage aux agriculteurs socialement et économiquement nécessaires, ils entraîneront la soumission toujours plus poussée de l'agriculture aux règles du capital.

L'État fédéral orchestrait de la sorte une double intervention: d'abord, une politique de subsides destinée à consolider une agriculture rentable et, ensuite, un contrôle des prix, intervention essentielle au développement et à la croissance tant industrielle que commerciale. Ce qui va permettre à W. H. Drummond, W.J. Anderson et J.C. Kerr de conclure:

«La combinaison du contrôle des prix et des subventions s'insérait dans le cadre d'un effort visant à maintenir la répartition

des ressources en temps de guerre et à réduire au minimum les perturbations socio-économiques qui auraient inévitablement résultées d'une inflation de guerre galopante et incontrôlée»<sup>22</sup>.

En clair, on peut constater que l'État pratique tantôt une politique de *laissez-faire*, tantôt une politique sélective de subvention et de contrôle, dans le but d'assurer un minimum de planification à l'avantage, aussi bien des exploitations les plus dynamiques que du secteur manufacturier et industriel<sup>23</sup>. Cela dit, on ne veut en rien surestimer la clairvoyance étatique. Comme dans d'autres secteurs, l'État tient compte des effets de conjoncture et agit à tâtons. Ses politiques, très souvent ambivalentes, conçues pour le court et le moyen terme, concourent néanmoins à long terme à asseoir le développement industriel à partir de l'agriculture comme base d'accumulation et la bipolarisation du secteur agricole: d'un côté, les exploitations traditionnelles en perte constante de vitesse et de l'autre, les exploitations de type industriel<sup>24</sup>.

Le point culminant de cet interventionnisme se situe à la fin de la Deuxième Guerre. Lentement mais sûrement, on délaisse la vision conservatrice pour adopter un interventionnisme keynésien en termes de politique de revenu, vision qui, à partir de 1945, va dominer la pensée et les stratégies de l'État au Canada<sup>25</sup>.

### 1.3 1945-1970 ou la révolution verte canadienne

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, on assistera à la structuration de l'agriculture au Canada et à l'insertion plus prononcée de ce secteur dans l'activité économique marchande. L'État interviendra pour régler le problème de la surproduction et de l'instabilité des revenus agricoles, conséquences de l'échec des politiques antérieures, d'une part, et de la conjoncture, d'autre part. Son intervention concernera la promotion des ventes sur les marchés intérieurs et surtout la recherche de débouchés sur les marchés d'exportation. L'État accentue donc son rôle de régulateur lorsqu'il y a nécessité. Il s'agit d'un interventionnisme correcteur<sup>26</sup>.

La stratégie agricole de 1945 à 1970 reposera sur la transformation de la ferme familiale en entreprise<sup>27</sup>. L'accent sera mis de plus en plus sur la productivité, la rentabilité et une *saine gestion*. Le groupe de travail sur l'agriculture canadienne analyse en ces termes l'évolution de l'agriculture et de l'intervention étatique dans l'après-guerre.

«L'évolution rapide de la technologie agricole a fait naître des besoins sans cesse croissants dans les années 1950. Pour aider à

satisfaire cette demande, l'État et presque tous les gouvernements provinciaux ont lancé de nouveaux programmes de crédits agricoles. Au cours de cette décennie les gouvernements provinciaux ont intensifié leurs activités de vulgarisation en mettant l'accent sur la conservation, l'amélioration de la qualité, l'éradication des maladies, l'accroissement de la production et de la gestion agricole»<sup>28</sup>.

L'aide financière aura pour objet, dans un premier temps, de soulager la pauvreté en milieu rural — principal réservoir de main-d'œuvre — et, dans un deuxième temps, d'améliorer l'utilisation des ressources afin d'accroître la productivité et la compétitivité de l'agriculture canadienne. Dans cette perspective, seront instaurés les programmes ARDA<sup>29</sup> qui financeront le regroupement des fermes et ce que l'on a appelé le rétablissement agricole:

«Au lieu d'adopter l'approche traditionnelle consistant à relever les revenus agricoles par l'accroissement des produits vendus, l'ARDA cherche à opérer des changements structuraux à l'exploitation agricole comme telle et des collectivités rurales marginales»<sup>30</sup>.

L'aide financière accrue à partir des années 1965 est nettement visible dans les prêts réalisés, entre autres, par la Société du crédit agricole du Canada où l'on passe de 1960 à 1968 de \$40 millions à \$263 millions de dollars<sup>31</sup>, soit des montants six fois supérieurs. Ces montants seront surtout affectés au regroupement des fermes et à l'adaptation des producteurs *marginaux* à des activités de rechange ou à une retraite anticipée. De tels changements structuraux visent la concentration de la production et la *décomposition* de l'agriculture non nécessaire et peu intégrée au marché. C'est l'étape de l'accentuation du processus d'intégration de l'agriculture aux lois du marché, aux règles du capital.

## 2. Les politiques agricoles de la décennie 1970:

### 2.1 Accélération de l'intégration de l'agriculture au capitalisme

La période des années 1970, que nous examinerons rapidement, doit être analysée en deux temps: une première période marquée par une accélération du processus d'intégration suivie, dans un deuxième temps, d'un ralentissement causé par la crise économique très sévère que subit ce secteur au même titre que l'économie dans son ensemble. Cependant, la crise ne fera que ralentir le processus en cours de transformation vers une agriculture de type capitaliste/industrielle et ne modifiera pas en profondeur la tendance fondamentale. Tout au plus, obligera-t-elle à



modifier ce processus, à le recentrer et à intégrer cette transformation dans une vision d'ensemble de la réalité économique canadienne où l'accentuation de la concurrence internationale, la libéralisation des échanges, de même qu'une très forte interdépendance des économies à l'échelle mondiale, seront des éléments cruciaux..

Les politiques agricoles de la décennie 1970 se divisent en trois volets:

- 1) la garantie d'un minimum de revenu adéquat (par une gestion de l'offre, des prix soutenus,...);
- 2) la stabilisation des prix sur les marchés;
- 3) la commercialisation, l'industrialisation et la modernisation du secteur.

Précisons que la stabilisation des revenus agricoles sera une condition nécessaire mais non suffisante pour consolider la production et assurer des approvisionnements réguliers aux firmes de transformation à l'aval, firmes d'ailleurs en pleine expansion. La réglementation, le contingentement à la production par le biais des offices, des commissions de contrôle ou par l'instauration des *plans conjoints*, seront les autres conditions qui garantiront non seulement une meilleure régularité des approvisionnements pour la transformation et la distribution, mais leur meilleure qualité. Cette spécialisation aura avant tout pour but de rehausser les rendements et de réduire les coûts de production du secteur en aval.

L'orchestration de ces politiques d'offre, en plus de permettre une croissance du secteur en aval (industrie de l'alimentation: transformation et distribution), contribuera à resserrer la dépendance de la production agricole (secteur intermédiaire de la filière agro-alimentaire) vis-à-vis de ce secteur, considéré comme stratégique pour la croissance de l'agro-économie canadienne. Enfin, par effet d'entraînement, l'influence de ces politiques sur le secteur en amont (machinerie, engrais, alimentation animale,...), quoique moins significative, sera capitale pour maintenir notre participation productive à ce chapitre.

## 2.2 *L'agro-alimentaire un système intégré*

Dans ce processus de resserrement, nous assisterons, d'une part, à une plus grande concentration des fermes-entreprises et, d'autre part, à la marginalisation, voire même à l'élimination constante des fermes ne répondant pas aux nouvelles normes imposées par l'industrialisation de ce secteur. En effet, tous les agriculteurs n'ayant pas comme seule logique, l'accumulation, leur marginalisation se fera lentement mais

sûrement<sup>32</sup>. Ce phénomène introduira un processus de différenciation des types de fermes au Canada, processus encore mal analysé et peu reconnu par les décideurs mais qui influencera certainement l'efficacité des politiques mises de l'avant.

«Le groupe de travail fédéral sur l'agriculture, [notent Forbes, Hugues et Warley] constitué au cours d'une période de grands problèmes dans le domaine agricole, insistait, dès 1929, pour l'établissement d'une politique agricole active dont l'objectif à long terme serait la création d'une industrie agricole et alimentaire autosuffisante et orientée vers le marché, industrie économiquement viable face aux prix internationaux concurrentiels»<sup>33</sup>.

L'objectif primordial est de contribuer, par le biais de l'intervention de l'État, à la mise sur pied d'un circuit alimentaire plus efficace. En effet, l'État veut jouer un rôle clé dans le développement de la filière agro-alimentaire car, la consolidation du marché intérieur et l'augmentation de la valeur ajoutée dans les produits alimentaires transformés, ont fait apparaître le caractère moteur de ce secteur pour le développement de l'économie nationale.

L'État reconnaît à ce secteur des avantages comparatifs non négligeables en regard de bon nombre de pays. Le pari se traduit de plus en plus par le resserrement de la filière agro-alimentaire où l'amont (les machineries, les engrais, etc...), la production agricole et l'aval (la transformation et la distribution) auront des effets structurants mais aussi et surtout d'entraînement sur l'économie canadienne dans son ensemble. L'objectif est de constituer un pôle solide et adéquat pour répondre aux marchés canadiens<sup>34</sup>.

Durant cette période, l'approche au chapitre des politiques agricoles s'inscrit dans la perspective keynésienne: interventions stabilisatrices, régulatrices et correctrices de l'État, légitimées par les succès d'aujourd'hui et les échecs d'hier. Il s'agissait donc de consolider la production agricole par le développement complémentaire de chacun des éléments de la filière, d'adapter l'agriculture par le biais de l'agro-alimentaire aux tendances nouvelles du marché intérieur et de renforcer la promotion des exportations.

Cette approche a conduit à définir un modèle d'intervention basé sur la double problématique suivante:

- 1) développer et moderniser le secteur agricole en bénéficiant du développement industriel: création d'un secteur agro-alimentaire intégré et national;

2) extraire un surplus exportable pour, d'une part, garantir la croissance rapide de l'agriculture et, d'autre part, dégager les ressources qui assureront le financement de la substitution à l'importation, le développement de la production des moyens d'équipement, la modernisation de l'agriculture et donc, l'accès à la maturité économique du secteur.

Il faut aussi noter que les responsables de la politique agricole entre 1973 et 1977 ont cherché à consolider la production alimentaire tout en protégeant les marchés intérieurs. L'agriculture sera donc fortement subventionnée.

### *2.3 L'agriculture, l'industrie de l'alimentation et la crise économique*

La conjugaison de la crise des années 1970, la perte de compétitivité à l'échelle mondiale, le type de politique qui sera appliqué, l'empiètement, voire souvent même la concurrence entre les objectifs des provinces et du gouvernement central, ne favoriseront pas le rayonnement tant souhaité. Il semble que dans le domaine agricole, comme dans les autres<sup>35</sup>, les demi-mesures, l'accent mis sur le seul secteur de la production, l'ambivalence des politiques souvent trop tardives et tenant peu compte de la filière dans son ensemble — faible intégration verticale des politiques — n'aient pas permis d'assurer la consolidation du secteur de la transformation.

Nous pouvons constater une défaillance dans le développement et la croissance du secteur en amont, comme en témoignent les difficultés de Massey Ferguson<sup>36</sup>. Malgré quelques succès comme Provigo, Fédérée et Agropur, le secteur en aval, celui de la transformation et de la distribution, arrive difficilement à prendre son envol. La crise économique mondiale a, lourdement pesé sur la destinée de ce secteur et a obligé l'État à reviser ses politiques. Deux tendances se manifestent lors de la révision: le renforcement des politiques stabilisatrices et régulatrices pour l'une et, le retrait graduel des interventions de l'État afin de laisser libre cours aux lois du marché, pour l'autre. L'arrivée au pouvoir d'un gouvernement conservateur renforcera cette deuxième tendance.

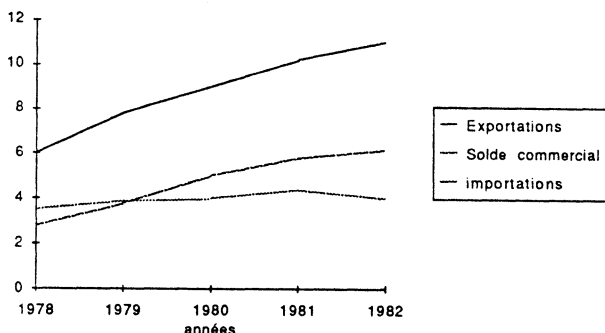
## **3. Les années 1980, le nouveau défi: l'attrait du large ou une stratégie agro-alimentaire à la hauteur de nos illusions!**

### *3.1 Nouvelle approche pour une réalité changeante*

L'augmentation de la valeur des exploitations, la concentration<sup>37</sup> et la valeur de la terre, la diminution et la différenciation de plus en plus marquées des exploitations, l'interdépendance renforcée entre l'agriculture et le reste de l'économie, l'ensemble de ces éléments modifie grandement le paysage rural canadien.

Depuis le début des années 1980, le gouvernement canadien doit donc tenir compte de ce changement structurel de l'économie agraire au Canada. Le renforcement de l'interdépendance entre l'agriculture et l'économie canadienne se double d'une interdépendance internationale de plus en plus marquée: «La crise multiplie l'interdépendance économique des nations et limite leur action autonome. L'inséparabilité de leur sort appelle une concertation accrue dans tous les domaines»<sup>38</sup>.

**Graphique 1**  
**Commerce agro-alimentaire extérieur 1978 - 1982**  
(milliards de \$)



Source: Le commerce des marchandises par secteur industriel, Industrie et Commerce, 1983

Comme l'agro-alimentaire joue un rôle vital pour l'économie canadienne, il faut doublement tenir compte de l'impact des débouchés extérieurs qui est capital pour la croissance de l'agriculture canadienne où plus de 40% de la production est exporté<sup>39</sup>. Les propos tenus par Ish Singhal en témoignent:

«De tous les produits échangés,... le secteur agro-alimentaire s'est classé au deuxième rang, avec 4,7 milliards de dollars de 1978 à 1982. La croissance annuelle moyenne de la valeur des échanges agro-alimentaires a été de 26%, soit la deuxième en importance de tous les secteurs commerciaux du Canada»<sup>40</sup>.

Afin de tenir compte de tous les éléments mentionnés précédemment, l'État fédéral réoriente le cap de ses interventions, au début des années 1980. Il a désormais identifié l'agro-alimentaire comme

pôle de développement stratégique et entend l'inscrire dans une stratégie d'ensemble afin de conserver l'avantage comparatif que le Canada est sensé détenir dans la division internationale du travail.

«Une stratégie globale pour le secteur agro-alimentaire doit s'inspirer de la politique existante et de l'infrastructure des programmes en se concentrant sur trois éléments stratégiques: le développement des marchés, la valorisation des ressources et la recherche agricole thématique»<sup>41</sup>.

De nombreux problèmes structurels rendent difficile l'application de cette stratégie: la petitesse du marché canadien, l'organisation des marchés, les contrôles de l'offre peu stimulants pour l'augmentation de la productivité, la faible valeur ajoutée dans les produits finis, le problème du transport des céréales dont celui du blé qui représente à lui seul 70% de la valeur des exportations agricoles. A cela s'ajoute un élément qui pèse de plus en plus lourdement sur les rendements et les revenus, à savoir la détérioration de l'environnement: perte de fertilité des sols, salinité, érosion, acidification<sup>42</sup>.

Dans le domaine plus restreint de l'agriculture proprement dite la différenciation croissante des fermes rend la tâche de la planification difficile, voire impossible. Les intérêts en cause deviennent de plus en plus contradictoires. Cela laisse présager une remise en question des politiques existantes, parallèlement à une impossibilité d'asseoir de nouvelles politiques cohérentes couvrant l'ensemble du secteur. Si on ajoute à cette situation, les difficultés des secteurs en amont et en aval, la mise sur pied d'un plan ainsi que d'une stratégie à long terme assortie de politiques et de divers stimulants devient un défi qui relève de l'illusion. Ce plan qui militait en faveur d'une réorganisation des politiques existantes sera très rapidement remplacé par une politique de «laissez-faire», privilégiée au moment du changement de gouvernement à Ottawa.

Le document *Le défi des années '80: une stratégie agro-alimentaire pour le Canada*, publié à l'été 1981, sonne l'alarme et ouvre la porte à une nouvelle vision privilégiant une stratégie d'ensemble dans laquelle le secteur agro-industriel en aval peut intervenir comme agent accélérateur du développement. Parce qu'il est en plein essor, ce dernier secteur permettra, pense-t-on, d'améliorer la balance commerciale et de renforcer notre avantage comparatif en créant des produits plus raffinés qui correspondent au goût des années 1980-1990.

Le gouvernement fédéral entrevoyait cette stratégie de développement à partir du secteur en aval comme pierre angulaire de la

stratégie de relance qui devait valoriser les ressources naturelles (domaine privilégié du nouveau modèle de développement canadien, comme on le sait). Des prévisions en vue d'un accroissement important des besoins alimentaires mondiaux au cours des vingt prochaines années<sup>43</sup>, sont également assorties à cette nouvelle vision.

En décembre 1984, T.C. Kerr résumait assez bien ces perspectives:

«... j'aimerais souligner que l'accroissement prévu de la demande d'aliments et les changements technologiques et structureux qui devront par le fait même être apportés aux systèmes de transformation et de mise en marché des aliments dans les pays en développement présentent pour le secteur de l'agri-négoce canadien d'énormes possibilités sur le plan des programmes et des échanges commerciaux»<sup>44</sup>.

«L'agri-négoce» canadien devait donc se lancer dans la bataille des marchés internationaux autant pour sortir de la crise que pour assurer sa croissance. Mais l'agro-économie canadienne y est-elle vraiment préparée? Comment supporter la comparaison avec les coûts de production aux États-Unis? Car, comme nous l'avons mentionné, les politiques agricoles canadiennes n'ont pas d'abord eu pour but le développement d'une agriculture industrialisée, productive et efficace mais plutôt le soutien à un type d'agriculture familiale et le maintien d'un revenu comparable au secteur industriel.

### 3.2 *Nouvel énoncé de politique agro-alimentaire: stratégie tous azimuts vers l'exportation*

Au-delà du discours, nous nous devons de constater qu'au Canada, l'ambivalence des politiques industrielles dans leur ensemble et des politiques de développement agro-alimentaire, en particulier, conjuguée à la petitesse du marché intérieur, à la force économique de notre voisin du Sud — notre principal partenaire commercial mais aussi concurrent, il ne faut pas l'oublier — et à la forte pénétration de ce secteur par des firmes étrangères surtout américaines, n'ont pas permis l'implantation d'une infrastructure agro-industrielle compétitive, notamment dans le secteur de la transformation des produits agricoles. Toutefois, il faut savoir que le secteur aval est l'un des rares secteurs en pleine croissance en raison, entre autres, du développement de l'industrie du *fast-food* et du surgelé. La question qu'on est en droit ici de se poser et à laquelle la réponse n'est pas du tout évidente est la suivante: le secteur de la transformation agro-alimentaire au Canada peut-il être défini comme un secteur fort, bien implanté, qui pourrait assurer un tremplin solide à l'augmentation de nos exportations?

En outre dans ce domaine, il faut admettre que la concurrence est forte de la part du Brésil, de l'Argentine, de l'Australie, de la CEE et des États-Unis. De plus, si l'on accepte l'hypothèse — qui se confirme d'ailleurs — selon laquelle le bloc de l'Est dans les années à venir va obtenir des récoltes records<sup>45</sup>, on ne peut accepter l'analyse simpliste proposée par les responsables des politiques agricoles au cours des années 1980.

L'orientation adoptée en fin de mandat par le gouvernement Trudeau avait pour cible, entre autres, les pays du Tiers-Monde qui souffrent d'une sous-production alimentaire. Mais eu égard à la faiblesse de notre infrastructure, une telle orientation, nous permettant de dépasser l'exportation massive de produits bruts où la valeur ajoutée est faible, est peu réaliste. D'autant plus que dans ce secteur, comme nous l'avons souligné, la concurrence est vive et que d'autres pays possèdent d'aussi bons, sinon de meilleurs avantages que nous, par exemple certains nouveaux pays industrialisés comme l'Argentine et le Brésil. Ajoutons que dans ces nouveaux marchés, le taux d'endettement actuel nous fait penser que nous aurions dû, dans un premier temps, favoriser une politique d'aide à titre de support à une commercialisation future. Bref, la réalisation du profit risque d'être plus éloigné qu'on nous le laissait supposer.

Pour que cette vision, certes intéressante, ait pu assurer un développement adéquat et mettre en place une relance sérieuse, il aurait fallu consolider la demande intérieure dans le but de stimuler la croissance de la filière agro-industriel. Une telle croissance aurait ensuite servi, par effet d'entraînement, à augmenter la valeur des produits alimentaires et à nous assurer un avantage dans le domaine de l'exportation. Elle aurait aussi permis d'améliorer la productivité, base de la compétitivité, et surtout de disposer d'un potentiel d'innovations, autre élément essentiel pour faire face à la concurrence internationale<sup>46</sup>.

Cette consolidation interne, ajoutée au développement de produits à haute valeur ajoutée dans le secteur de la transformation, aurait assuré dans l'avenir la conquête de nouveaux débouchés. Mais on n'a pas rencontré de telles politiques.

### *3.3 Sérieux coup de barre ou fuite en avant?*

Les industries les plus compétitives de l'agro-économie canadienne sont le plus souvent des filiales de sociétés multinationales étrangères qui ont bénéficié, encore plus que d'autres, des largesses des gouvernements fédéral et provinciaux conséquemment à leurs nouvelles

orientations. Ces dernières ont contribué de ce fait à empêcher, voire même à bloquer le développement d'une solide infrastructure de production et de transformation agro-alimentaire canadienne.

Notre propos a pour but d'insister sur le fait que les politiques agro-alimentaires du début des années 1980 n'auront nullement permis une consolidation des marchés intérieurs — malheureusement trop facilement prise pour acquise — première exigence d'une relance économique en ce domaine. Surtout, elles n'auront en rien assuré la croissance du secteur, pourtant capital dans l'élaboration de la nouvelle division internationale du travail.

Le gouvernement Trudeau des années 1980 était parti d'un constat, celui de la faiblesse des marchés extérieurs et du secteur de la transformation. Une fois cette constatation admise, il était urgent de mettre sur pied des mécanismes et des structures pour appuyer ce développement, entre autres, par un plus grand soutien à la recherche. Grâce à ces mécanismes et à ces politiques structurantes, le Canada aurait peut-être enfin pu détenir, un vrai secteur «*agro-alimentaire*» et devenir un concurrent important sur les marchés mondiaux grâce à ses avantages comparatifs.

Mais si on se penche sur les orientations du présent gouvernement conservateur, on est bien obligé d'admettre que les efforts déployés au début de la décennie sont annulés. L'alternative est désormais plus précise, nous sommes dans le secteur agro-alimentaire un pays de filiales qui, avec une certaine volonté politique mais trop faible, avait engagé un combat malgré des difficultés évidentes. Aujourd'hui le mot d'ordre est: «*restons derrière et attendons les miettes*».

#### **4. Conclusion: Agro-alimentaire et «libre-échange», plus ça change plus c'est pareil...**

Partout à travers le monde, la production alimentaire est devenue une activité industrielle à fort contenu de valeur ajoutée. Plusieurs processus se renforcent simultanément: la classification des produits agricoles selon leur composition, leur qualité et leur forme d'utilisation; le fractionnement des produits agricoles en composants précis aux fins de fabrication des aliments industriels; le développement de nouvelles technologies pour la conservation et la transformation des aliments (chaîne du froid, additifs, irradiation). Mais, l'évolution la plus spectaculaire concerne la fabrication de succédanés du lait et de la viande à base de protéine végétales (soja, tournesol) qui, par hydratation, prennent la texture du bacon, de la volaille ou de hamburgers.



Une telle évolution entraîne une homogénéisation et des taux de profit plus élevés. Dans ce processus, le Canada n'est pas le mieux placé. Ses seules percées significatives originent le plus souvent des industries agro-alimentaires étrangères. Ces firmes drainent pour leurs propres intérêts et profit, tous les efforts canadiens entrepris dans ce domaine. Cela permet d'expliquer en partie les ratés du développement agro-alimentaire canadien.

Dans ce domaine, comme dans d'autres, l'agro-économie canadienne souffre d'une structure trop ouverte. Le Canada paie durement son retard face aux industries agro-alimentaires étrangères, surtout américaines. Ces firmes possèdent plusieurs longueurs d'avance. Notre retard, quoique récupérable compte tenu d'un sérieux coup de barre et d'un appui ferme et soutenu de l'État, nous empêche d'acquiescer à l'enthousiasme des énoncés de politiques du gouvernement canadien du début de la décennie 1980. Notre inquiétude s'accroît, si l'on considère le retrait graduel du gouvernement conservateur actuellement au pouvoir; Canagrex nous servant d'exemple.

L'énoncé de politiques en matière agro-économique des années 1980 était plus qu'un défi, il frisait par endroit la fuite en avant. Plus de cohérence, moins d'énoncés ambivalents et souvent flous, plus de fermeté en matière d'appuis financier, logistique et politique, une planification clairvoyante de l'économie dans son ensemble, tous ces ingrédients n'auraient pas résolu tous les problèmes et sûrement pas amené des miracles mais, auraient pu ralentir la désindustrialisation de même que l'intégration continentaliste qui s'affirme malgré qu'elle soit loin d'être souhaitable pour le Canada.

Dans cette perspective, la discussion entourant le «libre-échange», version du gouvernement conservateur, est peut-être vaine, si ce n'est que de servir électoralement. Cette version témoigne en fait de l'acceptation d'une réalité qui se confirme à l'avantage des filiales américaines au Canada. Elle résulte de plus d'un constat d'échec politique, échec de la planification du développement économique canadien en vertu de l'intérêt national. Voilà une politique démissionnaire, un refus de se redresser les manches, si ce n'est pas tout simplement l'intériorisation d'une conception d'un Canada-appendice.

L'option du «libre-échange» est, selon nous, beaucoup plus qu'une fuite en avant — position qui caractérisait la politique trudeauiste axée sur l'exportation à tout prix — c'est un véritable retour en arrière<sup>47</sup>. On assiste présentement à une remise en question de la politique nationale élaborée péniblement depuis une vingtaine d'années. Les conséquences d'une telle démission seront rapidement visibles non seulement dans le

secteur culturel mais aussi, et d'une façon catastrophique, dans le secteur de la production agricole, ce qui entraînera des répercussions sur l'ensemble de la filière agro-industrielle. L'édifice risque de s'effondrer. Comment l'agriculture canadienne, à l'Est surtout, pourra-t-elle soutenir la concurrence des fermes hautement capitalistiques du centre des États-Unis et de leurs usines de transformation? D'autant plus que la contrainte des coûts de transport ne joue plus avec la très forte baisse du prix du pétrole. Ce n'est pas que les fermes canadiennes soient moins rentables ou moins productives, mais leurs bases de fonctionnement sur les plans historique, social et économique sont différentes. Jamais au Canada, contrairement aux États-Unis, on ne s'est donné l'objectif exclusif de la rentabilité et de la productivité des fermes. Par choix politique et social, on a opté en faveur d'une vision keynésienne du développement agraire, à savoir des politiques de meilleure distribution et une plus grande équité du revenu agricole.

On peut donc conclure que les discussions sur le «libre-échange» avec les États-Unis dépassent les considérations purement économiques. Elles constituent une remise en cause du modèle établi et donc une réorientation fondamentale de la politique agricole canadienne. Dorénavant, cette dernière va dans le sens des tendances du marché et non plus dans le sens d'un certain équilibre entre les préoccupations économiques et les préoccupations sociales comme ce fut le cas jusqu'à maintenant.

**Denis PERREAULT**  
consultant en agro-économie

## Notes

---

- (1) La filière agro-alimentaire comprend: l'amont: machinerie, engrais; la production: ferme; l'aval: transformation, distribution etc... Nous définissons le concept de filière ainsi: chaîne d'activités productives complémentaires conduisant à la transformation progressive d'une matière première en production finie. (Voir à ce sujet: «Les politiques industrielles», *Interventions économiques*, no. 14-15, printemps 1985,).
- (2) En moyenne pour la période allant de 1978 à 1982, les exportations agro-alimentaires ont représenté 12% des exportations totales du Canada. «Seul ce secteur a contribué positivement et de façon continue au commerce extérieur canadien au cours de cette période. La croissance annuelle moyenne de la valeur des échanges agro-alimentaires a été de 26% soit la deuxième en importance de tous les

secteurs commerciaux au Canada». Ish Singhal, «Le cadre financier des dépenses agricoles au Canada», *L'économie agricole au Canada*, vol. 19, no. 1, Ottawa, 1985, p. 29.

- (3) Voir à ce sujet D. Perreault, C. Deblock, «La politique économique canadienne: 1980-1984, le renouveau économique national», in *Conjoncture et politique*, no. 7, Montréal, 1986.
- (4) Agriculture-Canada, *Le défi des années '80, une stratégie agro-alimentaire pour le Canada*, Ottawa, 1981, 105 pages.
- (5) Délaissant une politique agricole ayant comme objectif le maintien de prix raisonnables et compétitifs afin de consolider les marchés intérieurs, de garantir de bas prix pour les produits alimentaires et ainsi ne pas faire pression sur les salaires urbains, tout en assurant un revenu agricole équitable et une production stable, on opte, à partir du début des années 1980 pour une politique d'ensemble où l'agro-alimentaire (aval, amont, production) représente une politique sectorielle dans le plan de développement économique.  
La filière agro-alimentaire doit devenir l'un des moteurs du développement de l'économie avec comme objectif «améliorer les débouchés d'exportation; soutenir et améliorer notre fond de ressources naturelles; développer la recherche et le transfert de la technologie; aider à soulager les besoins alimentaires mondiaux; tenir compte des intérêts de la population et des grandes questions politiques». D. Berthelet, «Évolution des politiques et des dépenses à Agriculture-Canada de 1868 à 1983», Ottawa, *L'économie agricole au Canada*, vol. 19, no. 1, 1985, page 6.
- (6) Cette réorientation déjà présente dans le document *Le défi des années '80., une stratégie agro-alimentaire pour le Canada*, se retrouve dans les énoncés de l'actuel gouvernement: «Des activités bien orientées de recherche et de développement (R. D.), à condition qu'elles soient complétées par un transfert efficace des technologies, joueront un rôle crucial dans l'amélioration de la compétitivité à long terme du secteur agro-alimentaire. Agriculture Canada exécute environ la moitié de la R. D. agricole au Canada. Il est manifestement nécessaire d'améliorer l'orientation de l'élément développement de la R. D. afin d'obtenir des résultats commercialement exploitables, au profit de l'industrie...». Erik Nielsen, *Nouvelles initiatives de gestions: résultats initiaux du groupe de travail ministériel chargé de l'examen des programmes*, Ottawa, mai 1985, p. 39. On peut aussi consulter le rapport du Groupe d'étude au Groupe de travail chargé de l'examen des programmes, *Croissance économique: agriculture*, Ottawa, février 1985, 332 pages.
- (7) D. Perreault, *Intégration capitaliste en agriculture québécoise et structure de classe en milieu rural*, thèse de maîtrise présentée au département de science politique, Université de Montréal, 1981, 480 pages.
- (8) Voir à ce sujet: C. Deblock et D. Perreault, «La politique économique canadienne 1968-1984», Montréal, *Conjoncture et politique*, no 6, 1985, pp. 175-191 et C. Deblock et D. Perreault, «La politique

économique canadienne: 1980-1984, le renouveau économique national», *op.cit.*

- (9) Comme le soulignait d'ailleurs R.W. Crown et E.O. Heady, *Policy Integration in Canadian Agriculture*, Iowa University Press, 1972, p. 3.
- (10) Le Canada possède cinq pays agricoles: les Maritimes, la Vallée du Saint-Laurent, les terres fertiles des Grands lacs, les Prairies, la Colombie britannique. Cet environnement spécifique et différencié aura une très forte empreinte sur les politiques mises en place, doublé en cela d'une division des pouvoirs entre deux palliers de gouvernement. Ces éléments expliqueront une grande part des échecs et demi-succès obtenus.
- (11) E. L. Menzie, «Évolution de la politique agricole canadienne de 1929-1979», Ottawa, *L'économie agricole au Canada*, vol. 15, no. 2, avril 1980.
- (12) Voir à ce sujet pour le Québec, les études de Colette Chatillon, *L'histoire de l'agriculture au Québec*, Montréal, Éditions l'Étincelle, 1976, pp. 68-87 et R. M. Migner, *Quand gronde la récolte verte*, Montréal, Éditions La Presse, 1980. Pour le Canada, voir: V.C. Fowke, *Canadian Agricultural Policy*, Toronto, University of Toronto Press, (1946) 1978.
- (13) R.W. Crown et E.O. Heady, *op. cit.*, p. 8.
- (14) C. Chatillon, *op. cit.*, p. 65.
- (15) En 1912, l'État fédéral adopte «*L'acte des grains du Canada*» et crée la «*Commission des grains du Canada*», aujourd'hui «*Commission canadienne des grains*». En 1925, est établie l'entente tarifaire du Nid-de-Corbeau assurant des tarifs uniformes de transport aux envois de céréales de l'Ouest vers l'étranger.
- (16) En 1927, la «*Loi sur les prêts agricoles canadiens*» est adoptée. Elle sera remplacée, en 1959, par la «*Loi sur le crédit agricole*» créant la Société du crédit agricole.
- (17) Pour une analyse plus approfondie, voir: D. Perreault et autres, «*Le crédit agricole au Canada: interventions étatiques et conflits d'intérêt*», Université de Montréal, texte ronéo, 1978, 110 pages.
- (18) Si l'on observe le nombre et les montants des prêts par région distribués par la Société du crédit agricole fédéral, on constate que l'Ouest a été très fortement avantagé. La clause de rentabilité a joué en sa faveur.
- (19) Il faut souligner que l'État, en intervenant sous les pressions et les luttes des agriculteurs en situation difficile, n'agit que pour diminuer l'intensité de ces dernières, récupérer le processus d'organisation engagé et tenir compte surtout des intérêts du système et de sa reproduction. Malgré l'auto-consommation élevée, il faut assurer une production suffisante et régulière en produits alimentaires sur les

marchés urbains en augmentation constante et maintenir l'auto-suffisance du Canada en ce domaine, support non négligeable au développement industriel. Le prix à la consommation des produits alimentaires, part importante des dépenses des salariés, doit se maintenir à un bas niveau pour ne pas faire pression sur les demandes salariales, ce qui constitue une condition essentielle au développement industriel, d'autant plus capitale en période de relance économique.

- (20) Entre autres stimulants: - programmes d'aide au transfert des céréales fourragères pour stimuler l'élevage du bétail dans l'Est et en Colombie britannique; - subventions au stockage des céréales fourragères; - subventions pour les engrais favorisant les cultures; - élargissement de la loi sur la Commission canadienne du blé, afin d'investir cette dernière de pouvoirs exclusifs sur le commerce international du blé, sur la vente du blé de consommation humaine destinée à la transformation et sur le commerce international du blé fourrager; - loi sur le soutien des prix des produits agricoles; - loi sur l'assurance des crédits à l'exportation.
- (21) Il fallait assurer une reproduction adéquate du secteur. A cette époque la hausse des salaires urbains commençait à devenir un attrait intéressant pour bon nombre de jeunes agriculteurs, faisant pression sur la reproduction du secteur.
- (22) W.H. Drummond, W.J. Anderson et T.C. Kerr, «A Review of Agricultural Policy in Canada», Ottawa C.R.E.A. du Canada, 1966, p. 50.
- (23) Le transfert s'effectue par une sous-valorisation des produits agricoles à l'avantage du développement économique urbain. Cette sous-valorisation garantit des prix alimentaires très bas, une des conditions nécessaires au maintien des bas salaires industriels (à l'usine). Une hausse des produits alimentaires provoquerait une augmentation importante des revendications ouvrières, une accélération des luttes ouvrières et par ricochet une croissance des salaires. Cette perspective à long terme doit être nuancée en période électorale et de récession. L'État tient compte durant ces périodes délicates de la dimension politique et sociale, de même que du poids des agriculteurs comme clientèle électorale.
- (24) En ce sens V.C. Fowke a raison de constater: «That Canadian Farmers have been a factor of any significance in directing government policy only when their interest have clearly coincided with those of some other group in the community, whether merchant, carrier, or manufacturer.», *op.cit.*, p. 270.
- (25) Voir C. Deblock et D. Perreault, «La politique économique canadienne 1980-1984, le renouveau économique nationale», *op.cit.*
- (26) Durant cette période, la doctrine keynésienne influence les orientations de la politique économique nationale. L'État se doit d'intervenir pour réguler la croissance: «La politique agricole sera axée principalement, [écrit Berthelet] sur: l'expansion de la production et l'accroissement de la productivité et de l'efficacité; une

participation importante à l'effort de commercialisation; la stabilisation des prix pour assurer celle du revenu agricole. Les principaux objectifs économiques et sociaux, notamment à partir de 1958, sont d'arriver à une distribution équitable du revenu agricole». D. Berthelet, «Évolution des politiques et des dépenses à Agriculture-Canada de 1868 à 1983», *op.cit.*

- (27) Une analyse a posteriori permet de dégager une certaine stratégie qui s'est inscrite, il faut le dire, non par un processus de planification conscient mais bien par ambivalence entre des considérations tantôt économiques, politiques et sociales.
- (28) Groupe de travail fédéral sur l'agriculture, *L'agriculture canadienne dans les années '70*, Ottawa, Gouvernement du Canada, 1979, p. 275.
- (29) ARDA: Aménagement rural et développement agricole. Notons qu'outre l'articulation d'une agriculture moderne et rentable dans le sens productiviste, l'ARDA s'inscrit dans un programme plus global de développement régional et de restructuration spatiale de l'économie canadienne.
- (30) Groupe de travail fédéral sur l'agriculture, *Orientation de l'agriculture canadienne*, Ottawa, Agriculture Canada, 1977, vol. 1, p. 12.
- (31) Société du crédit agricole, *Statistique 1971 du Crédit agricole fédéral*, Ottawa, 1971.
- (32) Au sens où l'emploi A.V. Chayanov dans son essai *The Theory of Peasant Economy*, Irwin, 1966. A notre avis lorsqu'on parle du maintien de l'agriculture familiale, on est en droit de se demander: Quel type de production familiale, l'État et les organisations agricoles, soutiennent-ils? La concentration accélérée, l'intégration à la logique de l'accumulation, renforcée par les interventions étatiques, la très forte mécanisation, la superspécialisation, la forte capitalisation, nous empêchent de parler de soutien à la ferme familiale, du moins dans sa conception classique. Depuis le début des années 1970, l'entreprise agricole est la forme privilégiée et ce, même, si on essaie de lui accoler l'étiquette de ferme familiale. Ce type de ferme est avant tout une entreprise capitaliste avec comme base la rentabilité, la productivité et, comme finalité, l'accumulation. De familiale elle n'a plus que le nom, élément surtout légitimateur pour camoufler un procès de différenciation accentué et un fractionnement des classes dans ce secteur.
- (33) J.D. Forbes, Hugues, T.K. Warley, *Economic Intervention and Regulation in Canadian Agriculture*, Ottawa, Conseil de la recherche en économie agricole du Canada, publication no. 1, 1966, pp. 17-18.
- (34) L'identification porte surtout sur le secteur de la transformation, secteur à haute valeur ajoutée.

- (35) Voir à ce sujet C. Deblock et D. Perreault, *op. cit.*
- (36) Dans cette première branche, le Canada a même connu une phase de désindustrialisation. La faible compétitivité des entreprises canadiennes, la taille, la force et l'avance des firmes agro-alimentaires américaines sont venues accentuer ce vice structurel.
- (37) «15% of Canadians who are commercial farmers produces about 70% of Canada's food and fibre», voir D. Forbes, *Institutions and Influences Groups in Canadian Farm and Food Policy*, monographs on canadian public administration, no. 10, 1985.
- (38) Georges de Menil, *Les sommets économiques: les politiques nationales à l'heure de l'interdépendance*, Paris, IFRI, Economica, 1983.
- (39) Ish Singhal, «Le cadre financier des dépenses agricoles au Canada», *L'économie agricole au Canada*, vol. 19, no.1, p. 29 et 31.
- (40) *Canada's Trade in Agricultural Product: 1982*, Agriculture-Canada, 1983.
- (41) *Le défi des années 1980: une stratégie...*, *op. cit.*, p. 6.
- (42) Ces points sont si préoccupants pour l'agriculture canadienne que la conférence des perspectives de l'agriculture canadienne 1985 (*Perspectives Outlook 1985*), tenue annuellement à Ottawa, portait en 1985 sur les ressources agricoles de l'avenir. Il est symptomatique de constater que la très grande majorité des conférences concernait la dégradation des ressources agricoles au Canada.
- (43) Au chapitre du commerce et de l'aide internationale.
- (44) T.C. Kerr, «Perspectives agricoles des pays en développement», *Compte-rendu de la conférence des perspectives agricoles canadiennes*, Ottawa, Agriculture Canada, décembre 1984, p. 43-46.
- (45) Voir à ce sujet: Philip M. Ramp, «Perspectives agricoles des économies à planification centrale», Ottawa, Agriculture-Canada, décembre 1984, p. 47-52.
- (46) Les stratégies les plus actuelles concernent la chimie fine, le génie génétique (manipulation génétique) ou les différentes biotechnologies (bio-masse, protéine, ...).
- (47) A cet égard les rapports de McDonald et Nielsen sont significatifs.